

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

N° : 200-17-035129-238

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre civile)

**HARVEST MINISTRIES
INTERNATIONAL**

demanderesse

c.

CAROLINE PROULX, ministre
du Tourisme

et

**SOCIÉTÉ DU CENTRE DES
CONGRÈS DE QUÉBEC**

et

PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

défendeurs

INTERROGATOIRE AU PRÉALABLE
DE LA PART DE LA DEMANDE
TÉMOIN : PIERRE-MICHEL BOUCHARD
LE 27 MAI 2024

COMPARUTIONS :

M^e OLIVIER SÉGUIN
avocat de la demande

M^e MÉLANIE POULIOT
avocate du Procureur général du Québec

M^e ANDRÉANNE DAOUST
avocate de Société du Centre des congrès de Québec

M^e DAVID CHAMPAGNE
pour le sous-ministériat des affaires juridiques

TABLE DES MATIÈRES

PIERRE-MICHEL BOUCHARD

Interrogé (M ^e Séguin).....	3
--	---

LISTE DES ENGAGEMENTS

EPMB-1	Transmettre copie des courriels qui auraient été échangés avec une organisation américaine entourant l'exigence, pour le Centre des congrès, que le client traduise en français le contenu destiné au public.....	7
EPMB-2	Transmettre copie des courriels qui auraient été échangés avec une organisation dont l'événement, lors de l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis, n'aurait pas pu se tenir au Centre des congrès suite à des pressions du ministère de la Santé et des Services sociaux.....	9
EPMB-3	Transmettre copie des courriels entre un journaliste parlementaire, possiblement M. Sébastien Bovet, et la directrice des communications du Centre des congrès de Québec.....	10
EPMB-4	Préciser la date à laquelle M. Pierre-Michel Bouchard aurait appris qu'un journaliste avait contacté la directrice des communications du Centre des congrès de Québec.....	11

10 h 03 – DÉBUT DE L'INTERROGATOIRE

L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE, ce vingt-septième jour
du mois de mai, a comparu :

PIERRE-MICHEL BOUCHARD, domicilié et demeurant au
2742, de Louisbourg, Québec;

LEQUEL, après avoir affirmé solennellement de dire la
vérité, dépose et dit comme suit :

INTERROGÉ PAR M^e OLIVIER SÉGUIN :

Q. Donc, il y a eu un courriel qui a été échangé qui a
été mis en pièce PG-4.

R. Oui.

Q. Donc, dans ce courriel, donc, vous dites à madame
Filion que vous avez eu une discussion ce matin, donc
préalablement au courriel?

R. Oui, c'est... c'est... je pense... de mémoire, c'était
la veille.

Q. Ah.

R. Parce qu'on avait des rencontres statutaires à
l'occasion sur divers... divers... diverses choses qui
pouvaient se passer au Centre, tenir le ministère au

- 1 courant de ce qu'on faisait aussi.
- 2 Q. En tout cas, c'est... dans le courriel, c'est écrit :
- 3 « Je fais suite à notre discussion de ce matin ».
- 4 R. Bien, c'est... si c'est « ce matin », c'est ça.
- 5 Q. D'accord. Est-ce que ce serait possible, donc, de
- 6 détailler le plus possible la discussion que vous avez
- 7 avec madame Fillion?
- 8 R. Bien, je pense que... je pense que vous l'avez dans la
- 9 partie... dans la partie supérieure...
- 10 Q. Dans vos mots.
- 11 R. Les autres choses... les autres choses, c'était des...
- 12 de la gestion courante, comme on parle avec le cabinet
- 13 régulièrement, nos orientations, ces choses-là. Puis
- 14 ça a terminé par ce que madame Filion a...
- 15 Q. Donc, qu'est-ce qu'elle vous a demandé plus
- 16 précisément?
- 17 R. Bien, c'est écrit là.
- 18 Q. Vous faites un suivi, mais ce que je vous demande,
- 19 c'est de rapporter, dans le fond, ses propos à elle?
- 20 R. Bien, ses propos à elle, je pense que ça ne peut pas
- 21 être plus clair que ce qui est marqué là.
- 22 Q. O.K.
- 23 R. On n'a pas eu d'autres choses que ça.
- 24 Q. Est-ce qu'elle vous a demandé, à ce moment-là,
- 25 d'annuler ou c'est venu plus tard?

1 R. Non non, c'est venu là, c'était venu un peu dans notre
2 discussion du matin, on...

3 Q. O.K. Donc, c'était déjà...

4 R. Comme je vous dis, la... ce qu'elle dit dans le texte
5 en haut, c'était le contenu de la conversation.

6 Q. Est-ce que vous lui avez parlé de votre politique
7 comme vous l'alléguez dans ce courriel-là...

8 R. Oui.

9 Q. ... de ne pas s'immiscer dans les sujets dont viennent
10 traiter les organismes locataires?

11 R. Oui.

12 Q. Oui?

13 R. Oui oui.

14 Q. Est-ce que vous pourriez nous parler de cette
15 politique-là?

16 R. Bien, la politique, c'est de... c'est d'accepter les
17 contrats, à moins qu'on sache qu'il va y avoir des
18 sujets précis qui pourraient être... par exemple, je
19 donne un exemple, qui n'est pas dans le cas-là, mais
20 les syndicats viennent souvent discuter, des fois
21 contre le gouvernement, des fois contre d'autres
22 choses, puis c'est... on ne se mêle pas des contenus.

23 Q. D'accord. Mais au niveau de votre politique de ne pas
24 s'immiscer, est-ce que c'est une politique officielle
25 que vous avez au Centre des congrès de ne pas

1 s'immiscer dans...

2 R. Non, c'est...

3 Q. ... dans les sujets dont viennent traiter les
4 organismes locataires?

5 R. Bien, si on savait qu'ils venaient fomenter une
6 révolution, on ferait peut-être quelque chose, mais
7 passé ça, on... ce n'est pas à nous à déterminer les
8 contenus des événements.

9 Q. Vous avez une politique officielle à ce sujet?

10 R. Non.

11 Q. Vous n'en avez jamais eu?

12 R. Non.

13 Q. Vous n'avez jamais eu de politique officielle à ce
14 sujet?

15 R. Bien, c'est-à-dire... j'ai eu d'autres circonstances
16 où j'ai dû annuler des événements, par exemple, un...
17 un... comment j'appelle ça, un promoteur américain qui
18 vient puis qui ne veut pas traduire son site Internet
19 en français et tu... les Québécois seraient obligés de
20 s'inscrire en anglais, ça, on ne fait pas ça parce
21 qu'ici, il faut que ça se fasse en français.

22 Q. Parfait.

23 R. C'est des exemples comme ça.

24 Q. Donc, je vais prendre peut-être en engagement pour
25 cette fois-là où vous aviez... donc, vous aviez refusé

1 qu'un organisme américain...

2 R. Ah! mon Dieu, c'est une affaire... c'est une
3 exposition de dinosaures! Ils venaient durant... dans
4 le temps des Fêtes, je ne me rappelle pas exactement
5 du nom de l'organisation, ils venaient dans le temps
6 des Fêtes puis ils ne voulaient pas... ils ne
7 voulaient pas offrir ça en français, c'est-à-dire,
8 même pas de traduction, pas rien, site Internet
9 uniquement en anglais aux États-Unis. On avait dit que
10 c'était préférable de ne pas... de ne pas l'avoir.

11 Q. Je vais prendre quand même en engagement ce que vous
12 avez là-dessus, c'est-à-dire les courriels que vous
13 avez échangés...

14 R. Oui, c'est juste une lettre...

15 Q. ... les décisions qui ont été prises.

16 R. Je pense que madame Lepage ici pourra vous la donner,
17 là, elle existe.

18 **M^e ANDRÉANNE DAOUST :**

19 O.K. Donc, là...

20 R. C'est des *dino*... ça s'appelle... je n'ai pas le nom
21 de l'événement, je ne m'en rappelle pas, mais le
22 département des ventes va s'en rappeler.

23

24

(ENGAGEMENT EPMB-1)

25

M^e OLIVIER SÉGUIN :

Q. Est-ce qu'il y a eu d'autres événements comme ça où il y a eu des refus de la part du Centre des congrès?

R. Il y a eu un autre événement, c'était lors... lors de la... de la... l'entrée en vigueur de la loi sur le... légalisant le cannabis, mais il y a eu de la réglementation par la suite et, à ce moment-là, dans la réglementation, il y avait une disposition qui pouvait rendre soit le Centre des congrès soit les participants partie à une infraction suivant cette loi-là... ça rentrait en vigueur, personne ne savait comment faire, et il y a quelqu'un du ministère de la Santé qui était venu au Centre puis qui... ce n'est pas qu'il faisait des menaces, mais qui... il disait : « Écoutez, là, on va attendre que vous ouvriez puis là, on verra si vous êtes en infraction. » Puis les amendes étaient de cinquante mille dollars (50 000 \$) et ça pouvait... le traiteur exclusif pouvait perdre son permis d'alcool.

Q. D'accord.

R. Donc, là, on lui avait dit... on avait dit à l'organisation : « Bien, là, vous ne pouvez pas venir parce que voici ce qui se... » mais je n'en sais pas plus.

Q. Si c'était possible d'avoir aussi comme engagement...

1 R. C'est facile.

2 Q. ... les courriels, les décisions qui ont été prises à
3 ce sujet.

4

5 **(ENGAGEMENT EPMB-2)**

6

7 R. C'est facile. Dans ce cas-là, c'était une lettre que
8 j'ai adressée à l'organisation puis les motifs étaient
9 tous clairement exprimés puis on disait qui nous avait
10 demandé de... pas... dans ce cas-là, on ne nous avait
11 pas demandé de ne pas le faire, on nous avait dit :
12 « Si vous le faites, vous risquez d'être partie à une
13 infraction. »

14 Q. D'accord. Donc, vous dites, dans ce courriel, qu'il y
15 a un journaliste qui vous a contacté pendant que vous
16 étiez en vacances, qui avait dit... contacté plutôt
17 votre directrice des communications?

18 R. Madame... oui, madame Cantin.

19 Q. D'accord. Est-ce que ça s'est fait par courriel?

20 R. Non, je ne crois pas. Sébastien Bovet de la tribune de
21 la presse parlementaire à Québec, on le connaît, on le
22 voit tous les jours dans la rue.

23 Q. Donc, c'était lui...

24 R. C'est... c'était lui qui a appelé.

25 Q. C'est lui qui a contacté la directrice des

1 communications?

2 R. Oui, c'est ça. Bien, après ça, vous pouvez lui
3 demander, mais elle m'a dit que c'était Sébastien
4 Bovet.

5 Q. D'accord. Je demanderais, au cas où il y ait un
6 courriel là-dessus, donc, les courriels qui sont en
7 lien à ça.

8

9

(ENGAGEMENT EPMB-3)

10

11 R. Je ne crois pas qu'il y en ait, mais oui, ce n'est pas
12 un problème.

13 Q. Quelle date vous avez su qu'un journaliste avait
14 contacté votre directrice?

15 R. Eille, ça, j'ai... j'ai... je ne sais pas la date, il
16 faudrait que je révise mes... j'arrivais d'une mission
17 au Bénin, je pense, pour l'organisation d'un événement
18 francophone, puis on m'a relaté ce qui s'était passé,
19 mais pas plus.

20 Q. Donc, j'aimerais bien savoir la date à laquelle, donc,
21 la communication a été faite, puis la date, disons,
22 dans la mesure où vous pouvez l'identifier, à laquelle
23 vous, vous l'avez su.

24 R. Oui, je vais faire mon... je vais regarder avec les
25 agendas puis ma collaboratrice d'alors, on doit avoir

1 ça ou avec madame Cantin.

2 Q. Parfait.

3

4

(ENGAGEMENT EPMB-4)

5

6 Donc, vous dites que vous avez eu depuis – toujours
7 dans le même courriel – l'opportunité de regarder de
8 plus près les objectifs visés par le Groupe, donc,
9 Harvest Ministries, ma cliente?

10 R. Oui.

11 Q. Est-ce que vous avez eu... « l'opportunité de regarder
12 de plus près les objectifs visés », est-ce que vous
13 parlez de préalablement à la rencontre que vous avez
14 eue avec madame Fillion?

15 R. Non, non.

16 Q. Donc, c'était suite à la rencontre que vous avez eue
17 avec madame Fillion?

18 R. Oui oui, j'ai fait une vérification par la suite.

19 Q. D'accord. Est-ce que vous pouvez nous parler de ce que
20 vous avez identifié comme étant « les objectifs
21 visés » de ma cliente?

22 R. Non, je n'ai pas de... d'ailleurs, quand on a reçu
23 votre mise en demeure, vous disiez que vous aviez...
24 que vous n'aviez pas envie de parler d'avortement,
25 mais sans plus que ça, là, moi je regardais le site...

1 Q. Bien, je vous pose la question à vous.

2 R. Oui.

3 Q. Donc, les objectifs visés avec lesquels vous n'étiez
4 pas en accord, quels étaient-ils?

5 R. Bien, c'est les... les orientations du gouvernement du
6 Québec, on est un mandataire. Donc, si le gouvernement
7 du Québec dit : « On ne veut pas ça », bien, les
8 objectifs visés, c'est les mêmes que nous.

9 Q. Mais disons, dans le courriel, vous dites :

10 *« Depuis, j'ai eu l'opportunité de*
11 *regarder de plus près les objectifs*
12 *visés par l'organisation...*

13 R. Oui.

14 Q. *... il est entendu que nous ne*
15 *partageons pas leurs valeurs*
16 *fondamentales. »*

17 Quelque chose comme ça, je...

18 R. Oui oui, c'est à peu près...

19 Q. ... je n'ai pas le verbatim.

20 R. C'est ça, vous ne vous trompez pas non plus.

21 Q. Donc, c'est ça, je voulais savoir à quels objectifs
22 vous référiez?

23 R. Bien, c'était sur l'avortement.

24 Q. D'accord. Est-ce qu'il y en avait d'autres?

25 R. Non.

1 Q. L'événement auquel vous faites référence dans le
2 courriel...

3 R. Oui.

4 Q. ... donc un événement qui aurait eu lieu le vingt-huit
5 (28) avril...

6 R. Oui.

7 Q. ... vous en avez eu connaissance quand?

8 R. Dans... concomitant à ça, là, j'ai... j'ai demandé
9 qu'est-ce qui s'était passé, puis là, la... les gens
10 de la sécurité sont venus me voir puis ils m'ont dit :
11 « Saviez-vous qu'on avait un coordonnateur
12 d'événements qui s'était fait prendre par l'épaule »,
13 alors je l'ai fait venir, mais le constat avait déjà
14 été fait. Donc, c'était juste pour...

15 Q. Donc, ça, vous l'avez su préalablement à la rencontre
16 avec la ministre... pas la ministre, mais plutôt la
17 chef de cabinet?

18 R. Non, non, je l'ai su après.

19 Q. C'était après?

20 R. Oui oui, je l'ai su après.

21 Q. D'accord.

22 R. Quand on a commencé à rédiger la note, là.

23 Q. Est-ce que vous avez parlé à cet individu-là qui a...

24 R. Oui.

25 Q. Qu'est-ce qu'il vous a raconté?

1 R. Il m'a dit... il m'a dit ce qui est marqué là, ce
2 qu'il a dit à la sécurité. Au début, il ne voulait pas
3 trop en parlé puis à un moment donné, la sécurité a
4 dit : « Écoute, tu t'es fait... » je dis « agressé »,
5 mais entre guillemets parce que je n'étais pas là, là,
6 « tu t'es fait prendre... », bon, c'est... vous l'avez
7 le rapport de la sécurité.

8 Q. Donc, est-ce que vous l'aviez demandé à quelqu'un,
9 dans quel contexte la sécurité est venue vous voir
10 pour...

11 R. Bien là, ça s'est... ça s'est su qu'on voulait
12 mettre... c'est une petite boîte, là, il y a cinquante
13 (50) employés, là.

14 Q. O.K.

15 R. Et là, quand on parle, les communications, bon,
16 quelqu'un lève la main, et on parle aux gens qui
17 avaient fait faire la... les coordonnateurs
18 d'événements qui étaient chargés de l'événement, puis
19 là, il lève la... il lève la main puis il dit :
20 « Eille, j'ai eu une mauvaise expérience, là. »

21 Q. O.K.

22 R. Mais comme je n'étais pas là, je vous réfère au
23 rapport qui a été fait puis c'est ça que j'ai eu, là.

24 Q. Parfait.

25 R. J'ai interrogé l'employé puis je lui ai demandé, puis

- 1 il a dit : « C'est vrai, c'est ça. » Donc...
- 2 Q. Pour quelle raison... qui avait décidé ça initialement
- 3 et pour quelle raison avez-vous au départ annoncé que
- 4 vous alliez aider ma cliente à se trouver un autre
- 5 endroit?
- 6 R. Bien, c'est... écoutez, il arrive souvent qu'on a...
- 7 qu'on a des... qu'on n'a pas les salles... on n'a pas
- 8 des salles... on n'a pas des salles disponibles, on
- 9 n'a pas des choses... alors, à ce moment-là, on
- 10 essaie, pour ne pas perdre les affaires, de les
- 11 envoyer ailleurs. Ma compréhension, à ce moment-là,
- 12 c'est que le gouvernement n'avait pas d'objections à
- 13 ce qu'ils viennent à Québec, mais pas dans une salle
- 14 du gouvernement. Bon, là, j'ai dit... j'ai parlé aux
- 15 journalistes, c'est avant de... c'est avant de voir
- 16 madame Fillion, j'ai dit : « On va essayer de les... »
- 17 après ça, on m'a dit : « Bien, on aimerait mieux que
- 18 tu ne fasses pas ça. » Donc, j'ai arrêté. Je n'ai pas
- 19 fait de démarches précises.
- 20 Q. Mais dans ce cas-là, vous saviez qu'il n'allait pas y
- 21 avoir de retour de Harvest Ministries, dans le sens où
- 22 ce n'était pas une question de location de salles,
- 23 vous aviez l'intention de les aider à se trouver un
- 24 autre endroit certainement pas pour perdre leur
- 25 achalandage?

1 R. Ne pas perdre le... perdre les affaires à Québec, pour
2 la région, parce que le Centre développe le tourisme
3 d'affaires pour la région.

4 Q. D'accord.

5 R. Donc, si ça va dans un hôtel, si ça va ailleurs,
6 c'est... les retombées économiques sont... on respecte
7 les volontés du gouvernement, mais si quelqu'un
8 d'autre veut le prendre, l'événement...

9 Q. Puis donc, vous avez compris que le cabinet n'était
10 pas d'accord ou n'était pas favorable, en tout cas,
11 pour que ma cliente...

12 R. Bien, je pense que ce que j'ai...

13 Q. ... tienne un événement à Québec?

14 R. Je pense que ce que j'ai vu, c'est la présence de la
15 ministre au... à la télévision qui a dit : « Je leur
16 ai dit de... que je ne voulais pas qu'ils les
17 aident », quelque chose comme ça, je n'ai pas le... ça
18 n'a pas été une grande... j'ai su qu'ils ne voulaient
19 pas qu'on les aide, on ne les aide pas, c'est tout, je
20 ne peux pas faire mieux que ça.

21 Q. O.K. Aujourd'hui, est-ce que vous avez des politiques
22 à ce sujet, au sujet de la non-ingérence dans les
23 organismes locataires?

24 R. Bien, moi, je ne suis pas... je ne suis pas... je ne
25 suis plus au Centre, là, je suis rendu consultant du

1 ministère du Tourisme dans d'autres choses, mais je
2 veux dire, la politique... je sais qu'après ça, on a
3 porté une attention additionnelle à certaines choses,
4 maintenant, on n'a pas refusé, à ma connaissance,
5 pendant que j'étais là, on n'a pas refusé d'événements
6 pour quoi que ce soit, là.

7 Q. Ça va être tout.

8 R. Merci.

9

- - - - -

10

10 h 17 - ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

11

- - - - -

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

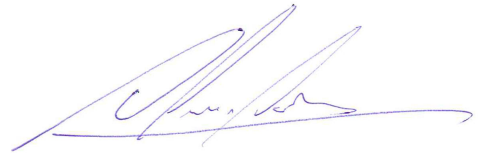
22

23

24

25

1 Je, soussigné, OLIVIER BOLDUC, sténographe officiel,
2 déclare sous mon serment d'office que les pages
3 ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte
4 et fidèle de mes notes sténographiques, prises en
5 cette cause au moyen de la sténotypie informatisée, le
6 tout conformément à la loi.

7
8 

11 Olivier Bolduc, s.o.
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25